



TORTUE DE FLORIDE



21/04/2017 - LPO ISÈRE - Reptiles

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Cette tortue aquatique de taille moyenne se reconnaît aisément grâce aux rayures jaunes qui courent le long de son corps ainsi qu'à ses tempes rouge vif de chaque côté de la tête pour la sous-espèce *Trachemys scripta elegans* qui a été largement vendue à travers le monde.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

De manière générale, la tortue de Floride est présente aux abords des grandes villes, notamment Grenoble, à proximité desquelles ont eu lieu les principaux lâchers sauvages, et le long des grands cours d'eau (Isère et Rhône notamment), mais également sur des plans d'eau comme en Isle

Crémieu. Cette espèce est généralement présente à basse altitude, vers 250 mètres.

ÉCOLOGIE LOCALE

Il s'agit d'une espèce introduite qui présente de fortes capacités d'adaptation à son nouvel environnement. La trachémyde occupe ainsi une grande diversité de milieux tels que des marais, des étangs, des cours d'eau calmes ainsi que de simples bassins de parcs urbains. Si les adultes sont omnivores, les juvéniles ont un régime alimentaire plutôt carnivore.

En journée, la tortue de Floride peut être observée prenant des bains de soleil sur des « solariums ». Malheureusement, le développement accru de cette espèce menace la tortue aquatique locale, la cistude d'Europe, avec laquelle elle entre en concurrence, notamment pour le choix des solariums et des ressources alimentaires.

La tortue de Floride ayant une espérance de vie élevée, en moyenne de 50 ans, et ses capacités d'adaptation étant importantes, elle menace directement la cistude d'Europe avec laquelle elle partage ses habitats et les ressources alimentaires.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

La trachémyde à tempes rouges entre en hibernation de novembre à mars en s'enfouissant dans la vase des points d'eau ou en se réfugiant dans des terriers de mammifères. Au printemps, le réveil est suivi par la période de reproduction et les femelles pondent une dizaine d'œufs à partir de juin-juillet, dans une cuvette exposée au soleil. L'incubation dure environ 2 mois et une deuxième ponte peut avoir lieu la même année. Actuellement en Isère, la reproduction n'a pas été constatée, même si des pontes d'œufs non fécondés ont eu lieu.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

L'espèce étant introduite et se maintenant dans des milieux variés partout en France, elle ne nécessite aucune action de conservation. En revanche, du fait de son caractère envahissant et compétitif vis-à-vis des espèces locales, notamment la cistude d'Europe, il est interdit de relâcher de manière sauvage les individus de tortue de Floride (**Arrêté du 30 juillet 2010** (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022806788&categorieLien=id>) [1]) sous peine de sanctions (**Art. L 415-3 du Code de l'Environnement**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=C13986EA2816DA441F0B572F46AF1898.tpdila1>

[2]). Le commerce de cette espèce est par ailleurs interdit depuis 2010 en vertu de l'article **L 411-6**

du Code de l'Environnement

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=C13986EA2816DA441F0B572F46AF1898.tpdila1>

[3].

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche espèce de la tortue de Floride sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).** (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/77424) [4]